

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 20 Septembre 2021

Saint-Amand-en-Puisaye : L'EHPAD « Les Ocrières » sous administration provisoire

L'ARS Bourgogne-Franche-Comté et le conseil départemental de la Nièvre ont désigné des administrateurs provisoires pour assurer la gestion de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) « Les Ocrières », à Saint-Amand-en-Puisaye.

De nombreux manquements ont été constatés au cours d'une inspection conjointe entre les services de l'ARS Bourgogne-Franche-Comté et du conseil départemental de la Nièvre, intervenue en février dernier au sein de l'EHPAD « Les Ocrières », à Saint-Amand-en-Puisaye.

Ces dysfonctionnements portaient notamment sur la prise en charge des résidents, la bientraitance, l'évaluation et le management stratégique et opérationnel.

Conformément à la procédure contradictoire, une lettre d'injonctions a suivi l'inspection, enjoignant l'organisme gestionnaire, l'association APIRJSO, de redonner à l'établissement des conditions de fonctionnement conformes aux exigences de sécurité, de qualité des soins et de bien-être des résidents.

Les réponses à ces injonctions étant jugées insuffisantes, et en application du code de l'action sociale et des familles, le directeur général de l'ARS et le président du conseil départemental de la Nièvre ont pris la décision de dessaisir l'association APIRJSO de la gestion de l'EHPAD, et de désigner à compter du 20 septembre 2021 deux administrateurs provisoires pour une durée de 4 mois.

Objectif : assurer la gestion courante et le transfert de l'autorisation à un autre organisme gestionnaire. Les administrateurs provisoires sont Sylvie Petrella et Pierre Salomon, des dirigeants experts dans le champ médico-social.

Pas de fermeture

Cette décision a pour objet d'assurer la continuité de la prise en charge des résidents, et d'engager un travail de remise en conformité.

Elle ne remet pas en cause l'accueil des résidents de l'EHPAD, qui continueront d'être pris en charge sur le même site tout au long de l'administration provisoire : aucune fermeture n'interviendra.

Des représentants de l'ARS, du conseil départemental et les administrateurs provisoires ont organisé une réunion d'information à destination des familles et des personnels, ce lundi 20 septembre 2021.

Contact :

(CD58) Cloé CHAPELET, Adjointe DGA Solidarité
Tél : 03 86 60 69 26

Mél : cloe.chapelet@nievre.fr

(ARS) Lauranne Cournault

Tél : 03 80 41 99 94

Mél : lauranne.cournault@ars.sante.fr

Fabien BAZIN
Président
Conseil Départemental de la Nièvre
Hôtel du Département,
58039 NEVERS CEDEX

Pierre PRIBILE
Directeur Général
ARS Bourgogne-Franche-Comté
Le Diapason 2 place des Savoirs
21035 Dijon Cedex